

IUFM de MONTPELLIER

BARBET Karine

PLP2 Comptabilité et bureautique

**LA TVA ET LES EXPORTATIONS
EN BACCALAUREAT
PROFESSIONNEL COMPTABILITE**

Tuteur de mémoire : Anne-Marie CLAVERIE

Assesseur de mémoire : Georges BONNET

Année scolaire : 1999/2000

Lycée A.MAILLOL à Perpignan

Résumé

Ce mémoire présente la transposition didactique de mon expérience en milieu professionnel.

Il présente la séance sur la TVA pour une terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité

Cette séance porte sur une application des mécanismes de la TVA et notamment des dispositions fiscales en matière de TVA sur les exportations.

Resumen

Este estudio presenta la transposición didáctica de mi propia experiencia en un medio laboral.

Se trata de la secuencia que introduce el IVA para una clase de bachiller profesional : especialidad contabilidad.

El tema de esta secuencia es : los mecanismos del IVA y en particular, las disposiciones fiscales del IVA relativas a las exportaciones.

Sommaire

INTRODUCTION :.....page1

PARTIE 1 :.....page2

Présentation de l'entreprise : pages 3 et 4

Mon travail dans l'entreprise : pages5, 6, 7

PARTIE 2page 8

Objectifs : page 9

Pré requis : page 10

Fiche de préparation : page 11

Déroulement de la séance : page 12

Evaluation et prolongements : page 13

CONCLUSION :.....page 14

INTRODUCTION

Dans le cadre de mon année de formation à l'IUFM, j'ai réalisé un stage en entreprise d'une durée de trente heures environ.

J'ai effectué ce stage dans une entreprise située dans le Cantal, la SA FLAURAUD. J'avais auparavant travaillé dans cette entreprise durant un été, j'y étais employée dans le service " gestion des stocks ”.

La vie de cette entreprise m'était donc familière ainsi durant ce stage j'ai pu rapidement intégrer le fonctionnement du service comptable de la SA FLAURAUD.

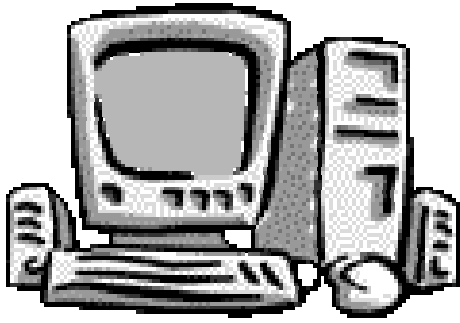
Je me suis rendu en entreprise durant quatre jours en continu du 20 décembre au matin jusqu'au 23 décembre au soir.

Pendant ces quelques, j'ai observé le travail réalisé dans l'entreprise et j'ai aussi participé à la réalisation de certains travaux.

Le mémoire professionnel relatant cette expérience s'organise en deux parties.

Dans la première partie, je présente l'entreprise dans laquelle j'ai effectué mon stage, les travaux auxquels j'ai participé et les raisons pour lesquelles j'ai choisi d'exploiter le thème de la TVA en baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

Dans la deuxième partie, j'expose la transposition didactique que j'ai réalisé à partir de cette expérience professionnelle ainsi que la séance que je mettrais en œuvre.



DE L' ENTREPRISE...

I. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'entreprise qui m'a accueilli pour ce stage est située à Aurillac (Cantal).

Cette entreprise, la SA FLAURAUD, emploie environ 200 personnes.

La SA FLAURAUD développe ses activités autour de cinq pôles bien définis :

- FLAURAUD auto : distribution auprès d'une clientèle de professionnels (garagistes, carrossiers, transporteurs, réparateurs machines agricoles, entreprises...), de pièces, fournitures et équipement pour l'automobile, l'agricole et l'atelier poids lourd.
- FLAURAUD industrie ; distribution auprès d'une clientèle de professionnels (artisans, entreprises, usines...) de fournitures industrielles, équipement et matériel d'atelier, de fournitures et matériel pour le bâtiment.
- C.T.A (Centre Automobile BOSCH) : cette activité regroupe les ateliers Electricité, Injection, Mise au point.
- G.M.S : conditionnement et distribution de produits automobiles pour les grandes et moyennes surfaces en France et en Europe.
- R.D.S : ce sont des centres de réparations auto.

Le siège de l'entreprise est située à Aurillac, six autres centres FLAURAUD existent dans le Cantal, à Millau, à Mende et à Yutz.

D'autre part, la SA FLAURAUD vient d'acquérir à Lyon une entreprise exerçant son activité dans le même secteur.

Comme nous l'avons déjà vu, l'activité de cette entreprise s'effectue avec la France mais aussi avec l'étranger.

La SA FLAURAUD réalise des opérations d'achats et de vente avec des pays de l'Union Européenne et avec des pays hors-UE (ce sont souvent des pays asiatiques).

L'organigramme de cette société est représenté ci-dessous :

La comptabilité de l'entreprise est centralisée sur le site d'Aurillac.

Le service comptable est composé de cinq personnes qui sont sous la responsabilité de S. VIMONT avec qui j'ai réalisé mon stage.

Ces personnes assurent la comptabilité journalière de l'entreprise. Elles sont réparties en petits groupes selon la tâche qu'elles assurent. Certaines règlent spécifiquement les opérations d'achats, d'autres règlent les opérations de ventes.

Une autre personne enregistre les opérations bancaires ainsi que les relations avec l'Etat et les administrations.

L'entreprise fait appel à un cabinet d'expertise comptable pour clôturer ses comptes et remplir sa déclaration d'impôt sur les sociétés.

La comptabilité est tenue grâce à un logiciel comptable propre à l'entreprise.

La société dispose également d'un logiciel commercial " REGIX ".

Ces logiciels ont été élaborés par deux informaticiens travaillant à temps plein chez FLAURAUD.

Pour chaque enregistrement en comptabilité générale, le logiciel de comptabilité effectue directement une répartition en comptabilité analytique.

L'organisation des tâches lors des réceptions de marchandises sur le site d'Aurillac s'effectue de la manière suivante :

- réception des marchandises au service approvisionnement.
- ↓
- première validation des bons de livraison.
- ↓
- validation des bons de livraison au service gestion des stocks : comparaison des bons de livraison et des commandes passées par ce même service.
- ↓
- paiement de la facture après pointage du bon de livraison par le service comptabilité générale.
- ↓
- imputation directe en comptabilité générale et analytique.

Cette organisation du travail m'est familière puisque j'ai déjà travaillé dans cette entreprise au sein du service " gestion des stocks ", service dans lequel je validais les bons de livraison et assurais le pointage de ces bons par rapport aux bons de commande.

Durant le stage réalisé cette année, j'ai travaillé dans le service comptable.

II. MON TRAVAIL EN ENTREPRISE

Durant mon stage en entreprise, j'ai pratiqué diverses activités au sein du service comptable.

Le fait de participer à différentes activités m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement et le travail réalisé au sein de ce service.

N'ayant jamais observé concrètement la procédure de relance clients, je me suis intéressé aux différents documents sur lesquels s'appuient cette procédure.

J'ai rapproché les documents commerciaux des représentants et le grand-livre de l'entreprise.

Le pointage de ces documents permet de mettre en évidence les retards de paiement des clients.

Pour ces retards on vérifie si un chèque a été remis à l'encaissement, si le chèque a été remis à l'encaissement, on peut alors letter le compte et ainsi annuler la créance du client.

Si, par contre aucun chèque de ce client n'a été remis à l'encaissement, on édite une lettre de relance client.

Cette lettre peut soit être envoyée directement au client, soit être transmise au représentant qui a en charge ce client. Le représentant décide si la lettre est adressée au client ou s'il lui fera une relance "orale". Ceci est déterminé par les rapports qu'il entretient avec le client ainsi que l'importance des achats de ce dernier.

Ce travail m'a permis de pratiquer le letterage des comptes et l'édition de lettres de relance.

Ensuite, j'ai participé à un letterage particulier des comptes clients pour les magasins CARREFOUR.

La SA FLAURAUD vend certains de ses produits à de nombreuses grandes surfaces du groupe CARREFOUR.

Elle établit une facture pour chaque vente faite à un magasin CARREFOUR.

Les factures envoyées à ces différents magasins sont réglées par une centrale d'achats commune. A la réception du règlement, il faut donc pointer les factures réglées par la centrale avec celles que l'entreprise a envoyé aux magasins.

Ce pointage permet de déterminer le numéro des factures payées par la centrale d'achats.

Ensuite, on peut réaliser le letterage des comptes et ainsi déterminer les factures qui ont été réglées et celles qu'il reste à encaisser.

J'ai également participé à l'élaboration de la déclaration de la TVA pour le mois de décembre 1999.

La SA FLAURAUD dépend du régime normal de TVA.

Concrètement, la marche à suivre pour établir la déclaration de TVA est explicitée par une feuille de procédure.

Cette feuille présente la démarche à suivre, les contrôles à effectuer, les documents à éditer. Elle désigne également la personne auprès de qui se renseigner en cas de problèmes.

Le calcul de la TVA à décaisser s'effectue en plusieurs étapes.

La première partie consiste en un contrôle des bases hors taxes des comptes de ventes et de la TVA collectée.

Les ventes réalisées par l'entreprise sont scindées en deux groupes :

- les “ ventes mag ” c'est-à-dire les ventes réalisées au comptoir des magasins.
- les “ ventes nég ” c'est-à-dire les ventes réalisées avec les grandes surfaces ou magasins grossistes.

Il s'agit dans un premier temps de contrôler si les bases HT des ventes reportées sur le grand-livre correspondent à celles issues des documents commerciaux.

Les différences peuvent provenir d'erreurs d'enregistrement des factures ou de dénomination des fournisseurs.

Ensuite, on édite la liste des opérations exonérées que l'on pointe également en différenciant les opérations hors UE et UE. A l'aide du n° de facture, on recherche le compte du client afin de pouvoir totaliser les montants hors UE et UE.

Puis, on édite les comptes de TVA d'après le grand-livre.

Ce montant doit être égal à celui défini par les documents commerciaux ainsi qu'à celui que l'on calcule à partir des bases HT contrôlées précédemment.

Si ce n'est pas le cas, il faut rechercher les écritures provenant d'autres journaux tels que les journaux d'achats ou des opérations diverses.

La deuxième partie consiste en un contrôle des bases des comptes d'achats et de la TVA déductible.

Il faut éditer un “ grand listing ” qui permet de contrôler pour chaque pièce dans tous les journaux d'achats la montant de la TVA par rapport à la base HT.

Pour les achats intracommunautaires, ce listing fait ressortir le montant de la TVA passée aux comptes 4452 “ TVA due intracommunautaire ” et 445662 “ TVA déductible UE ”.

S'il y a discordance entre la TVA théorique et la TVA comptabilisée, il faut rechercher la pièce comptable et vérifier que les écritures sont correctes. Si elles ne le sont pas, il faut les modifier (pré comptabilisation sur tickets comptables).

A partir du grand-livre des comptes d'achats, il faut contrôler qu'il n'y ait pas des fournisseurs UE ou des fournisseurs hors UE parmi les fournisseurs français.

Après édition du grand-livre pour les comptes 4452, 445662 ainsi que 44562, on reconstitue la somme à déclarer avec la TVA déductible comptabilisée et les bandes de TVA qu'il reste à comptabiliser.

Une fois que les montants de TVA collectée et TVA déductible ont été contrôlés, sur un tableau récapitulatif, on détermine le montant de la TVA à payer pour le mois.

Puis, on complète la déclaration de TVA en scindant les opérations intracommunautaires
des autres opérations .

La déclaration de TVA doit parvenir à l'administration avant le 24 du mois. En cas de retard de déclaration de TVA, l'entreprise encourt une amende.

Pour le mois de décembre 1999 chez FLAURAUD, le montant de la TVA à décaisser dépassait le million de francs. La TVA occupe une place importante au sein de la vie d'une entreprise, notamment en matière de trésorerie et de gestion de la trésorerie.

C'est en partie pour cette raison qu'il m'a semblé intéressant de transposer cette expérience professionnelle en un objet d'enseignement.

Le thème de la TVA est très étendu. Il est présent sur plusieurs niveaux : de la seconde professionnelle des métiers de la comptabilité à la terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

J'ai choisi de traiter ce thème en classe de terminale baccalauréat professionnel comptabilité.

La TVA occupe une place importante au sein du référentiel du baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

Pour ce mémoire, je me limiterai à l'étude de la TVA pour les opérations d'exportations seulement.

Il s'agit donc du thème que je présente en deuxième partie.



...A L'ENSEIGNEMENT

Cette partie présente l'exploitation pédagogique qui découle de mon travail en entreprise.
Il s'agit d'une séance présentée en classe de terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

A. OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'élaboration de la déclaration de la TVA telle que je l'ai pratiqué en entreprise nécessite certains savoir-faire et surtout une bonne maîtrise du mécanisme de la TVA.

Le référentiel du baccalauréat professionnel spécialité comptabilité énonce les compétences professionnelles à acquérir en matière de TVA et notamment en ce qui concerne les opérations d'exportations.

Voici un extrait de ce référentiel pour les compétences du domaine comptable :

I.6 – TRAITEMENT DES OPERATIONS EN RELATION AVEC L'ADMINISTRATION FISCALE

COMPETENCES PROFESSIONNELLES	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES DE PERFORMANCE
<p>I.6.1- <u>Gérer les opérations relatives à la TVA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre à jour et exploiter une documentation fiscale - appliquer les règles relatives à la TVA aux opérations d'exportations réalisées par l'entreprise - identifier et contrôler les informations nécessaires aux enregistrements comptables et à la production des déclarations - déterminer la TVA collectée de la période - rendre compte de son travail 	<p>Dans le cadre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un poste de travail disposant d'une calculatrice imprimante, d'une gamme de logiciels de gestion et d'applications bureautiques, d'outils de communication, d'une documentation fiscale professionnelle. - d'une situation professionnelle caractérisée par une organisation comptable structurée, un contexte relationnel interne, des procédures de gestion, un régime fiscal et un échéancier fiscal. <p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la documentation reçue - des documents commerciaux - des modalités d'application de la TVA - des pièces comptables - des comptes concernés - des règles fiscales - des règles d'exigibilité de la TVA 	<p>Dans la conduite du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie et aisance dans l'utilisation des ressources informatiques et des outils de communication. - Respect des règles de gestion, des procédures internes et des consignes reçues - Stricte application des dispositions législatives et réglementaires <p>Dans la production de l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - recours méthodique à la documentation - Conformité aux dispositions fiscales - Interprétation correcte de la documentation - Qualité du contrôle - Précision de l'identification des éléments de calcul - Exactitude des calculs - respect des dates de déclaration et de paiement

B. PRE REQUIS

Pour traiter ce cas spécifique à la TVA sur les exportations, les élèves doivent posséder certaines compétences acquises au niveau BEP des métiers de la comptabilité et en première baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

Le travail demandé en entreprise lors de l'élaboration de la TVA est un travail essentiellement de contrôle ; les élèves doivent donc maîtriser parfaitement le mécanisme de la TVA.

Les élèves doivent être capables de :

- préparer le calcul de la TVA collectée
- préparer le calcul de la TVA déductible
- préparer, établir et contrôler la déclaration de taxes sur le chiffre d'affaires
- enregistrer la déclaration en comptabilité

Ces différents points ont été étudiés par les élèves en classes de seconde et terminale BEP des métiers de la comptabilité.

Cependant, les relations avec l'extérieur (importations et exportations) sont étudiées en classes de première et terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

C. PRESENTATION DE LA SEANCE

Pour cette séance, j'ai limité l'étude aux problèmes de TVA relatifs aux exportations.

Même s'il est vrai qu'en pratique ces problèmes sont traités conjointement à ceux portant sur les importations, il me semble préférable dans le cadre d'acquisitions de compétences de dissocier ces problèmes.

Cette séance porte sur le traitement des exportations en matière de TVA, les élèves doivent compléter la déclaration de TVA à partir d'opérations déjà enregistrées.

Cette séance fait partie d'une séquence concernant l'étude de la TVA, elle sera réalisée sous forme de TP avec une classe en demi groupe dans une salle équipée de postes informatiques.

Pour élaborer cette séance, j'ai utilisé la feuille de préparation suivante.

FICHE PEDAGOGIQUE

Thème traité : la déclaration de TVA chez une entreprise exportatrice

Classe : terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité

Durée de la séance : 2H

Pré requis : les élèves doivent être capables de :

- déterminer les opérations exonérées de TVA (les exportations et les livraisons intracommunautaires).
- déterminer la base imposable

Objectifs : les élèves doivent être capables de :

- utiliser une documentation fiscale
- appliquer ces règles à un cas réel
- contrôler et corriger les bases HT de ventes et le montant de la TVA collectée
- remplir la déclaration de TVA
- enregistrer le paiement de la TVA

Supports utilisés :

Pour résoudre ce cas, les élèves disposent de :

- une fiche de présentation de l'entreprise et du travail à effectuer
- un extrait du grand-livre auxiliaire
- une feuille de procédure
- une documentation fiscale (extrait du Lefèbvre)
- un tableau récapitulatif des montants de TVA à compléter
- tickets comptables
- une déclaration de TVA (CA3)

DEROULEMENT DE LA SEANCE

Activités des élèves	Activités du professeur
- rappeler les opérations exonérées de TVA.	- présenter le travail à faire et les annexes des élèves.
- éditer les documents comptables et commerciaux nécessaires à l'étude de ce cas	
- donner le montant de la TVA collectée issue des documents commerciaux -à partir du grand-livre, retrouver les bases HT des ventes auxquelles ils appliquent le taux de TVA pour retrouver le montant de la TVA collectée -pointer les opérations inscrites au grand-livre avec les factures émises. -retrouver les erreurs d'enregistrement des opérations	- passer dans les rangs. - répondre aux questions des élèves.
- sur tickets comptables, pré-comptabiliser les écritures correctives nécessaires. - enregistrer sur poste ces différentes écritures.	- circuler dans les rangs. - répondre aux questions
- éditer le grand-livre, puis comme précédemment vérifier la cohérence des résultats (dans le cas où il y aurait des écarts, reprendre la procédure précédente)	- circuler dans les rangs. - répondre aux questions
- compléter le tableau récapitulatif des montants de TVA collectée et déductible. - déduire le montant de TVA à décaisser. - remplir la déclaration CA3.	- circuler dans les rangs. - répondre aux questions
-enregistrer sur tickets comptables puis sur poste informatique le paiement de la TVA du mois.	- circuler dans les rangs. - répondre aux questions
-présenter les erreurs d'enregistrement relevées. -présenter les écritures correctives enregistrées. -présenter l'enregistrement du paiement de la TVA.	-interroger nominativement les élèves pour la commun. -donner des informations complémentaires si -présenter la déclaration CA3
-conclure sur le traitement des exportations en matière de TVA.	-interroger les élèves.

D. EVALUATION

Cette séance permet dans un premier temps une auto-évaluation de son travail par l'élève.

Le montant de la TVA collectée à trouver étant donné à l'élève, il pourra ainsi déterminer s'il a bien retrouvé toutes les erreurs présentes dans l'exercice.

L'exactitude des résultats est dans ce cas nécessaire, il faut donc sensibiliser les élèves à cet état de fait.

Mon expérience en entreprise m'a sensibilisé au fait qu'il fallait exiger de la part des élèves la plus grande rigueur possible tant dans la démarche à suivre que dans le résultat.

Dans un deuxième temps, la mise en commun réalisée avec les élèves permet d'évaluer les difficultés de chacun.

E. PROLONGEMENTS

L'étude de la TVA sera complétée en fin de séquence par un cas de synthèse intégrant tous les problèmes inhérents à la déclaration de TVA tels que par exemple les cas particuliers de crédit de TVA, les cas d'opérations annulées ou impayées.

D'autre part le thème des exportations pourra être également abordé dans l'optique des déclarations douanières d'exportation ou pour les opérations intra-communautaires la déclaration mensuelle d'échanges de biens

CONCLUSION

L'étude de la TVA tient une place importante au sein du référentiel de la classe de terminale baccalauréat professionnel spécialité comptabilité.

Cette étude peut être menée en deux temps, avec dans un premier temps l'apprentissage du mécanisme de la TVA avec des exercices de présentation puis dans un deuxième temps une présentation plus proche du milieu professionnel et des situations rencontrées en entreprise.

Ce stage en milieu professionnel m'a permis de mieux définir ces situations issues du milieu professionnel et ainsi de mieux cerner les problèmes auxquels vont être confrontés les élèves dans le cadre de stages en milieu professionnel, puis dans leur vie professionnelle future.

Cette expérience m'a également permis d'approfondir mes connaissances du référentiel du baccalauréat professionnel spécialité comptabilité, ainsi que les limites des compétences professionnelles requises pour ce niveau.